

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le mardi 5 septembre 2006, à 20 heures, sous la présidence du maire André C. Veillette.

Sont présents:

Alain Vallée, conseiller
Tommy Plamondon, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Daniel Allard, conseiller
France Déry, conseillère

Absent : André Lacombe, conseiller

Autres présences: Louis Paillé et Christine Lapointe

Rés. 2006-09-234 : Ouverture de la séance

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-09-235 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par France Déry, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2006
4. Correspondance
5. Comptes
6. Programme de diversification et de développement. (municipalité mono industriel).
7. Perspectives de développement de la municipalité/fixer une date pour une rencontre.
8. Réalisation des éclaircies de plantations des lots municipaux/engagement d'un entrepreneur.
9. a) Grief 2005-01/paiement des employés
b) Grief 2005-02/ proposition de règlement.
10. Promotion Ste-Thècle Inc./Demande de versement de la dernière tranche de subvention pour 2006.

11. Programme de mise en valeur
 - a) Soumission/Plan de développement de la villégiature aux lacs Bouton et Lejeune.
 - b) Autorisation de travaux/Aménagement d'un chemin reliant le village de St-Joseph.
12. Commission Scolaire de l'Énergie/protocole d'entente pour l'utilisation des infrastructures et équipements.
13. PG Mensys Systèmes d'information/rencontre de formation
14. Demande de contribution :
 - a) Fondation Édouard-Brochu/annonce publicitaire
 - b) Journal Québec rural et agricole/ annonce publicitaire
 - c) Croix-rouge canadienne/demande de contribution
15. Remplacement du brigadier scolaire.
16. Écusson pour les pompiers.
17. FQM/formation pour les élus/la gestion financière de la municipalité
18. Barrage du lac des Jésuites/plan préliminaire de mesures d'urgence
19. Préavis de mise à pied : préposés aux travaux publics
20. Achat de six (6) bunkers (habit de combat d'incendie) pour les pompiers
21. Telus/mise à niveau des tarifs pour les lignes Centrex.
22. Nomination sur le comité Consultatif d'urbanisme
23. Demande des propriétaires sur le chemin du lac Aylwin
24. Demande de Gaby Ricard/installation de panneaux stationnement interdit
25. FQM/Formation pour les employés de voirie
26. Sujet en suspend :
 - a) Programme d'aide financière gouvernementale (mise à niveau aqueduc)
 - b) Étude sur les noms de rues
27. Questions de l'assistance
28. Affaires nouvelles :
 - a) Remplacement du surveillant au contenant de déchets le samedi
 - b) Corps de Cadets 2526/Demande d'aide financière
29. Ajournement ou levée de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-09-236 : Adoption du procès-verbal de la séance du mois d'août 2006

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 août 2006, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en août 2006

- **Ministère des Affaires municipales et des Régions**

Le Ministère, en collaboration avec le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU), invite la municipalité à participer à la 11^e édition du *Prix d'innovation technologique en infrastructures*. Ce prix vise à souligner l'initiative d'une municipalité qui a choisi de recourir à une nouvelle technologie dans le but de préserver son patrimoine et d'assurer de meilleurs services à ses citoyennes et citoyens. Cette 11^e édition se déroulera dès midi, le 21 novembre 2006, à l'hôtel Loews Le Concorde à Québec. Les dossiers de candidatures devront parvenir au CERIU au plus tard le lundi 16 octobre 2006.

Réception d'un avis de dépôt de 1 826.51\$ daté du 11 septembre 2006 représentant le versement semestriel d'une aide financière payable sur 20 ans dans le cadre du Programme d'assainissement des eaux municipales.

On nous remet deux Muni-Express en date du 15 et 18 août qui ont pour titre : « Modifications à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels » et « Clause relative au contrôle de la qualité lors des travaux d'infrastructures pour l'eau potable et les égouts ». Voir Annexe « A ».

- **Ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles**

Madame la Ministre Lise Thériault désire inviter le maire de la municipalité à un petit-déjeuner d'échange sur les défis régionaux et sur l'importance de la participation des citoyens et des organismes de la Mauricie en vue de l'élaboration d'une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination qui aura lieu le jeudi 17 août 2006 au Salon Rouge vin de l'Hôtel Gouverneur de Trois-Rivières entre 9h et 10h. Ce déjeuner sera suivi par la signature d'une entente spécifique de régionalisation à 10h30 au Salon Québec du même hôtel.

- **Ministère de la Sécurité publique**

Le Ministère invite la municipalité à participer activement à la Semaine de la prévention des incendies 2006 qui se tiendra du 8 au 14 octobre prochain. La campagne de cette année se déroule sous le thème « *Changez de pile, pour l'amour!* » et a pour but de rappeler l'importance de changer régulièrement la pile de l'avertisseur de fumée pour qu'il soit toujours en état de fonctionner. Le document d'informations relatif à cette campagne a été transmis au responsable de notre service de sécurité incendie.

Réception d'une lettre de M. Gilles Bédard, directeur régional de la sécurité civile de la Mauricie et du Centre-du-Québec annonçant sa démission du poste de directeur régional à compter du 1^{er} septembre 2006. Il sera remplacé par Mme. Hélène Chagnon qui connaît très bien la région.

- **Ministère des Transports**

On nous remet un état de dépôt de 26 329\$ en date du 31 juillet 2006 pour le 3^e versement de la subvention au transport adapté.

Réception d'une lettre de Madame Julie Boulet nous informant qu'une subvention maximale de 20 000\$ échelonnée sur deux années budgétaires pour améliorer le chemin St-Michel Nord et la rue Dupont. Le premier versement de 10 000\$ n'est valable que jusqu'au 31 mars 2007, date limite pour soumettre les pièces justificatives des travaux effectués. Le deuxième versement serait versé au cours de l'année budgétaire 2007-2008.

- **Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec**

Réception de plusieurs programmes de la Journée annuelle régionale de santé publique qui aura lieu le 12 octobre 2006 sous le thème « *Bâtir ensemble des communautés en santé* ».

- **Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec**

Depuis le début avril, le prix du bitume a fortement augmenté, ce qui se répercute par une augmentation globale de plus de 6,50\$ la tonne d'enrobé bitumineux. L'ajout d'une clause d'indexation du prix du bitume dans les contrats d'enrobés bitumineux en provenance du milieu municipal constituerait un net avantage pour toutes les parties. Au niveau de la municipalité, fixer un prix de référence pour le bitume dans les plans et devis offrirait une facilité à l'entrepreneur et au donneur d'ouvrage d'analyser les soumissions, donnerait l'assurance aux municipalités du prix le plus bas possible et si les prix sont à la baisse, les municipalités profiteraient alors d'un crédit lors de la réalisation des travaux.

- **Association des directeurs municipaux du Québec**

Réception du bulletin Mini-Scribe volume 15, numéro 8, nous parlant de l'indexation de la rémunération et allocation de dépenses des élus et des grandes lignes du projet de loi no 21. Voir Annexe « B ».

Réception du bulletin Mini-Scribe volume 15, numéro 9. Ce numéro spécial nous parle de la prudence à accorder au remboursement des dépenses des élus. Voir Annexe « C ».

- **Bell**

Réception d'une lettre nous donnant une mise à jour sur l'état des initiatives relatives à l'élargissement des zones d'appel local. Cette lettre fait le point sur la demande d'élargissement de la zone d'appel local de la Ville d'Ottawa. Les frais supplémentaires qui s'appliqueront aux clients de la Ville d'Ottawa doivent être approuvés par la Ville avant d'être approuvée par le CRTC. Cette zone d'appel élargie pourrait être mise en œuvre, au plus tôt, durant le premier trimestre de 2007.

- **Centre de communication santé de la Mauricie et du Centre-du-Québec**

Réception d'une copie d'une lettre envoyée à Telus Québec, concernant les problèmes encourus par le Centre de communication santé suite aux changements dans la composition des numéros de téléphones lors d'appel d'urgence 9-1-1. Parmi les problèmes cités, on mentionne les nombreuses sonneries entendues par l'appelant qui composait le 9-1-1 et le délai de vingt secondes avant que l'on réponde à l'appel. Ces délais étant inacceptables pour les gens en détresse, le Centre de communication demande à Telus de trouver une solution rapide à ces problèmes.

- **CLD Mékinac**

Julie Massicotte, agente de communication, nous transmet un courriel intitulé « Vos photos de vacances au concours *Mékinac dans mon objectif!* » nous rappelant que les résidents de la MRC Mékinac ont jusqu'au 8 septembre prochain pour participer au concours. Les photos soumises doivent évoquer les intérêts et passions qui animent le photographe dans le territoire et doivent être accompagnées d'un formulaire d'inscription qu'elle nous a fourni.

On nous remet le bulletin *Nouvelles du CLD Mékinac* d'août 2006.

- **Conférence régionale des élus de la Mauricie (CRÉ)**

Communiqué en date du 28 août 2006 ayant pour titre : « Une visite mémorable en forêt mauricienne ».

- **CSST**

On nous transmet un dépliant concernant un Colloque sous le thème « *Pour échanger les bonnes idées* » qui aura lieu le mercredi 25 octobre 2006 à Drummondville.

- **Curriculum vitae**

Manon Naud, 170 Carré Cloutier, Sainte-Thècle, G0X 3G0, recherche poste de brigadier scolaire.

Luc Levasseur, 134 Masson, Sainte-Thècle, G0X 3G0, recherche poste de brigadier scolaire.

- **Fédération Québécoise des Municipalités** Voir Annexe « D »

La FQM désire nous informer qu'elle a signé une entente avec la compagnie québécoise SignoTech inc. qui permettra aux municipalités d'acheter des panneaux de signalisation de qualité, à un prix très avantageux. Ce partenariat permettra de profiter de spéciaux mensuels sur une gamme de produits sélectionnés. Un catalogue des produits de SignoTech inc, un bon de commande et la promotion du mois d'août nous a également été transmis.

La FQM nous envoie un communiqué intitulé « *Soyez dans le vent : Évaluation du potentiel énergétique en vents sur votre territoire* ». Ce communiqué indique que la FQM a conclu une

entente avec le Groupe Ohmega, un chef de file du secteur éolien, qui permettra à ses membres de faire l'achat à un prix avantageux de tout le matériel servant à l'évaluation des vents en présence sur leur territoire et qui indiquera avec précision si la puissance des vents à un endroit est suffisante pour justifier l'installation d'éoliennes. Un formulaire de demande d'évaluation du potentiel en vents nous est également transmis.

La FQM désire nous aviser qu'elle s'associe avec l'entreprise québécoise Hélimax Énergie inc., une firme de consultants reconnue en énergie éolienne offrant une expertise novatrice pour le développement du potentiel énergétique sur notre territoire. Cette entreprise nous offre un accompagnement dans l'analyse d'un projet, notamment pour une étude préliminaire sur la viabilité d'un projet éolien, pour une étude météorologique et du potentiel énergétique, pour un accompagnement dans la réalisation du projet et pour un appui au développement.

La FQM nous présente sa nouvelle section sur les services et produits offerts aux membres de la FQM. Trois catégories sont identifiées pour diriger adéquatement nos recherches, soit le Service d'Achats pour les Municipalités (SAM), les services professionnels de la FQM et le Service d'Achats pour les Employés et les Élus municipaux.

La FQM s'intéresse de plus près au dossier de la réglementation municipale sur l'abattage des arbres suite aux inquiétudes exprimées par plusieurs intervenants qui croient que les règlements municipaux régissant l'abattage des arbres ne correspondent plus à la réalité forestière local et régionale. La FQM et le MRNF réaliseront conjointement une étude afin d'analyser les règlements municipaux régissant l'abattage des arbres. Cette analyse se veut une mesure des écarts entre ces règlements et une appréciation de ceux-ci en fonction d'une base territoriale de la MRC. La FQM demande notre collaboration pour lui faire parvenir gratuitement un exemplaire du règlement adopté par la municipalité pour régir l'abattage des arbres en forêt privée ainsi que les documents permettant de le comprendre (carte d'affectation, etc.) avant le 31 août 2006. Une copie de cette analyse sera remise à la municipalité.

La FQM et la COMBEQ sont heureuses de nous présenter cet automne un nouveau programme qui tient compte des nombreuses suggestions reçues au cours des derniers mois. On nous remet la brochure intitulée « *Programme de formation* » qui s'adresse principalement aux officiers municipaux en bâtiment et en environnement (inspecteurs).

- **Forum jeunesse Mauricie**

Madame Marie-Pier Allard, nouvelle adjointe administrative au Forum Jeunesse Mauricie, nous informe que la date de tombée pour les articles à paraître pour le prochain bulletin l'Éclaircie est le mercredi 6 septembre, 17h00. Elle demande à la municipalité de transmettre cette information aux organismes de notre territoire qui travaillent auprès de la clientèle des 16-35 ans.

- **Héma-Québec**

On nous remercie de notre excellente collaboration dans le cadre de la collecte de sang qui avait lieu à Sainte-Thècle le 21 août dernier. À cette occasion, 107 personnes se sont présentées pour faire don de leur sang et ainsi contribuer au bien-être de nombreux patients dans les hôpitaux.

- **MRC Mékinac**

Réception de notre copie de l'annexe III relative à l'entente de la création de la Régie du parc industriel régional de la MRC de Mékinac, signée par tous les membres, concernant l'adhésion de la municipalité de Lac-aux-Sables.

Réception d'un avis public nous informant que deux règlements sont entrés en vigueur le 17 mai 2005 et le 21 juin 2006, soit le règlement numéro 2005-133 modifiant le schéma d'aménagement de la MRC Mékinac visant à préciser la zone à risques d'inondation à Saint-Tite et le règlement 2006-138 modifiant le schéma d'aménagement de la MRC Mékinac visant à préciser les normes de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.

La MRC désire nous rappeler que la formation des pompiers relève toujours de la responsabilité des municipalités et ce, malgré les quelques démarches que la MRC avait entreprises au début de 2006. Des cours sont offerts par les commissions scolaires de l'Énergie et du Chemin du Roy ainsi que par EducExpert via Internet. Des documents d'informations détaillant les frais relatifs à cette formation pour un groupe de 16 participants nous sont fournis.

La MRC nous informe que lors de l'élaboration du schéma de couverture de risque en incendie, elle a clairement indiqué son choix de limiter aux services offerts par la SOPFEU, la protection contre les incendies des immeubles situés sur les territoires non-organisés. Ainsi, la MRC nous avise qu'en cas d'incendie localisé sur les territoires non-organisés, nous devons acheminer l'alerte en communiquant directement avec la SOPFEU au numéro de téléphone mentionné.

- **Mutuelle des municipalités du Québec**

Réception du bulletin d'information, volume 2, numéro 8, du mois d'août 2006 traitant de mesures de sécurité en cas de vol ou d'incendie.

- **Patinage de vitesse Canada**

Réception d'une chemise d'information contenant une invitation à la conférence de presse d'Éric Bédard, un bref historique de sa carrière et des communiqués de presse portant le titre « *Éric Bédard prend sa retraite – Le vétéran quitte la tête haute* » et « *Nouvelle carrière : entraîneur – Éric Bédard prend les rênes du club Montréal-International* ».

Patinage de vitesse Canada tient à nous informer qu'Éric Bédard, quadruple médaillé olympique, sera désormais le nouvel entraîneur-chef du club d'élite de patinage de vitesse Montréal-International qui est un centre québécois d'entraînement reconnu par la Fédération de patinage de vitesse du Québec et Patinage de vitesse Canada. Les patineurs qui en sont membres et s'y entraînent forment la majeure partie de la relève de l'équipe canadienne de patinage de courte piste.

- **Postes Canada**

Réception d'un avis de changement visant les spécifications relatives au tri préliminaire de la Poste lettres à tarifs préférentiels pour réduire le nombre d'options disponibles à trois au lieu de quatre à partir du 15 janvier 2007. Une nouvelle grille tarifaire nous a également été envoyée.

- **Québec Municipal**

Réception d'un bulletin d'information intitulé « *Le Canton d'Orford pourrait être la première municipalité québécoise à se prévaloir du règlement fédéral permettant d'interdire sélectivement certains types d'embarcations nuisibles à l'environnement* ». Annexe « E »

- **Recyc-Québec**

Recyc-Québec nous indique que la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* fixe des objectifs de mise en valeur de 60% pour les papiers, le carton, le verre, le plastique, le métal et les matières organiques générés par le secteur municipal. Selon le dernier *Bilan de la gestion des matières résiduelles au Québec*, en 2004, le taux de récupération pour les matières recueillies par la collecte sélective était de 28% et celui des matières organiques de 6%. Suite à ces résultats, Recyc-Québec nous transmet le *Guide sur la collecte sélective des matières recyclables* ainsi que le *Guide sur la collecte et le compostage des matières organiques du secteur municipal*. Le premier guide nous présente un état de situation des objectifs fixés dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* et des avenues intéressantes afin d'augmenter le taux de récupération. Le deuxième guide présente les principales étapes de planification et de mise en œuvre d'un programme de collecte et de traitement des résidus organiques à des fins de valorisation sous forme de compost.

- **Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie**

La Régie désire nous informer que le personnel affecté au *Programme de gestion des boues de fosses septiques* est en mesure d'informer les citoyens des travaux qui ont été effectués à leur domicile, de la raison de l'imposition de frais supplémentaires ainsi que du fonctionnement général du programme, mais il leur est souvent impossible d'expliquer le montant apparaissant sur leur compte de taxe, car la Régie dessert plusieurs municipalités qui opèrent souvent de façon différente. On nous demande donc de ne transférer que les appels techniques à la Régie et de traiter les questions afférentes à la taxation et la tarification directement à la municipalité.

Réception d'un communiqué intitulé « *La Cour d'appel donne raison aux municipalités – Le lieu d'enfouissement sanitaire de Champlain (LES) PROPRIÉTÉ PUBLIQUE* » indiquant que le jugement unanime de la Cour d'appel confirme le pouvoir de la Régie de procéder à l'expropriation des terrains qui composent le site d'enfouissement situé à Champlain.

La Régie nous transmet une synthèse de l'analyse de la situation économique en prévision de l'élaboration des budgets 2007 pour les lieux d'enfouissement sanitaires (LES) de Saint-Étienne-des-Grès et de Champlain. L'effet des expropriations aux LES de Saint-Étienne-des-Grès et de Champlain ont des incidences sur les tarifs d'enfouissement. Un scénario a fait consensus en

région pour assumer le remboursement des frais inhérents à cette expropriation, soit une augmentation du tarif d'enfouissement de 29 à 35,70\$/tonne (hausse de 23%), une réduction des dépenses de la compétence 3 de 10% (réduction de 300 000\$) et une augmentation des revenus annuels d'enfouissement en recevant de 35 000 à 60 000 tonnes de plus de déchets que les 140 000 tonnes normalement enfouies. Annexe « F »

- **Réseau environnement**

Invitation à participer le jeudi 28 septembre 2006 à une conférence à Québec ayant pour contexte l'énergie éolienne au Québec.

Le Centre d'expertise sur les matières résiduelles et le chapitre de Montréal de Réseau environnement nous invitent à participer à une Journée technique sur les achats verts qui aura lieu le jeudi 5 octobre 2006, à la Biosphère de l'Île Sainte-Hélène, à Montréal.

- **Sentier national au Québec**

Réception du bulletin d'information *Le Trekkeur, quatrième édition, septembre 2006*, parlant de différents sujets notamment du programme de parrainage des sentiers où des bénévoles s'engagent à faire un minimum de trois corvées par année afin de maintenir les sentiers en bon état en toute saison.

- **Société de l'assurance automobile**

Michel Murray, service de la coordination opérationnelle, constate que la vérification mécanique des véhicules LA18160-4 et LA72764-8 devra être effectuée avant le 31 octobre 2006. Pour que la conformité de nos véhicules soit enregistrée dans leurs fichiers avant cette date limite, on nous invite à faire effectuer la vérification mécanique au moins deux semaines à l'avance. En effet, s'ils n'ont pas reçu ces certificats de conformité à la date d'échéance, les véhicules seront sous l'effet d'une interdiction de circuler sur les chemins publics. (COPIE REMISE À ANDRÉ BEAUDOIN)

- **Société d'habitation**

Lucie Carrier, conseillère en gestion, fait suite à notre lettre du 15 août 2006, laquelle était accompagnée de la résolution 2006-07-209 par laquelle la municipalité confirmait à la Société d'Habitation du Québec (SHQ) son intention de participer au Programme Logement Abordable Québec, volet privé. On nous informe qu'ils déploient actuellement tous les efforts requis visant à obtenir de nouveaux engagements budgétaires du gouvernement du Québec pour la poursuite du programme auquel nous faisons référence. Des discussions sont également en cours entre les représentants de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) et ceux de la SHQ.

- **Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie**

On nous informe d'une formation qui traite de l'initiation aux travaux forestiers prescrits et réalisés en forêt privé qui aura lieu les 12 et 13 septembre 2006 s'adressant aux inspecteurs

municipaux et aux gestionnaires du territoire des municipalités et des MRC composant la Mauricie.

- **Tremblay, Bois, Mignault, Lemay, avocats**

Réception d'une copie de la lettre de Me Frédéric Maltais concernant le dossier Municipalité de Sainte-Thècle contre Pauline Lemay-Cossette. Me Frédéric Maltais demande qu'une extension de délai soit accordée à Madame Lemay-Cossette afin qu'elle puisse compléter les travaux de nettoyage.

On nous mentionne que les procureurs de madame Lemay Cossette n'ont aucune objection à ce qu'une inspection des lieux ait lieu pour vérifier l'avancement de la remise en état de l'immeuble en cause. Nous pouvons demander à notre inspecteur municipal de communiquer avec madame Gaétane Cossette afin de prendre rendez-vous pour effectuer ladite inspection.

Réception d'une photocopie du projet de loi no 21 (2006, chapitre 31) intitulé « *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal* ».

- **Union des Municipalités du Québec**

L'UMQ nous transmet son programme de formation pour les mois à venir en nous invitant à l'ajouter à l'ordre du jour de notre conseil municipal afin de valider les besoins en formations des membres de notre équipe.

- **Union régionale de loisir et de sport de la Mauricie**

Réception du bulletin « *Le Mensuel* » du mois d'août 2006 parlant du programme de soutien aux installations sportives et récréatives, de la Commission scolaire de l'Énergie et la prévention des abus sexuels et d'autres sujets.

- **Véronique Lamothe**

Véronique désire nous informer qu'elle serait disponible en 2007 pour surveiller la plage de la Municipalité de Sainte-Thècle, si la municipalité a encore besoin de ses services.

Rés. 2006-09-237 : Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Liste des dépenses incompressibles effectuées pendant le mois d'août 2006 (ref. résolution 2006-01-006)

0000. Caisse Populaire (Salaire des élus pour août 2006)		
- André C. Veillette	1 005.73	
- Vallée Alain	341.88	
- Lacombe André	341.88	
- Déry France	341.88	
- Plamondon Tommy	341.88	
- Tessier Jacques	341.88	
- Allard Daniel	341.88	3 057.01
0000. Caisse Populaire (Salaire semaine du 05-08-06)		
- Paillé Louis	503.09	
- Richard Yvon	470.76	
- Piché Jean-Yves	1 469.13	
- Gonneville Gérald	451.39	
- Lavoie Francis	69.21	
- Fiset Valérie	407.29	
- Lapointe Christine	400.73	
- Dumas Louise	229.62	
- Vallée Yves	470.46	
- Lamothe Véronique	419.13	
- Vallée Nadia	269.74	
- St-Amant Olivier	237.09	
- Marchand Véronique	149.68	
- Boivin Marilou	256.86	
- Goulet Simon	243.46	
- Trudel Jimmy	52.01	6 099.65
0000. Caisse Populaire (Salaire semaine du 12-08-06)		
- Paillé Louis	503.09	
- Richard Yvon	470.76	
- Piché Jean-Yves	508.22	
- Gonneville Gérald	451.39	
- Lavoie Francis	69.21	
- Fiset Valérie	407.29	
- Dumas Louise	229.62	
- Vallée Yves	303.72	
- Lamothe Véronique	419.13	
- Vallée Nadia	265.98	
- St-Amant Olivier	237.09	
- Boivin Marilou	237.09	
- Goulet Simon	243.46	
- S. Tellier Benoît	497.89	4 843.94
0000. Caisse Populaire (Salaire semaine du 19-08-06)		
- Paillé Louis	503.09	
- Martel Claude	401.95	

- Richard Yvon	470.76	
- Piché Jean-Yves	132.17	
- Gonneville Gérald	451.39	
- Lavoie Francis	69.21	
- Fiset Valérie	407.29	
- Lapointe Christine	400.73	
- Trudel Jimmy	104.02	
- Vallée Yves	470.46	
- Lamothe Véronique	105.01	
- Goulet Simon	239.72	3 755.80
0000. Caisse Populaire (Salaire semaine du 26-08-06)		
- Paillé Louis	503.08	
- Martel Claude	442.60	
- Richard Yvon	470.76	
- Gonneville Gérald	451.39	
- Lavoie Francis	69.21	
- Fiset Valérie	407.29	
- Lapointe Christine	400.73	
- Trudel Jimmy	34.67	
- Vallée Yves	470.46	3 250.19
0000. Caisse Populaire (Salaire des pompiers pour août 2006)		
- Beaudoin André	640.92	
- Carrier Lucien	112.84	
- Francoeur René	204.50	
- Francoeur Yvan	269.28	
- Jacob Guy	144.12	
- Dionne Dany	481.43	
- Marcotte Éric	695.65	
- Piché Jean-Yves	102.40	
- Bacon Stéphane	246.49	
- Plamondon David	440.00	
- Ricard Jacques	205.06	
- Plamondon Tommy	654.23	
- Delisle Steve	204.89	
- Dionne Sylvain	184.95	
- Leclerc Steve	503.82	
- Baril Carl	163.64	
- Beaudoin André	202.75	
- Francoeur Yvan	25.49	5 482.46
0000. Revenu Québec : Impôt, RRQ et FSS juillet 2006		7 718.87
0000. Revenu Canada : Impôt et Assurance emploi réduit juillet 2006		2 129.81
0000. Revenu Canada : Impôt et Assurance emploi régulier juillet 2006		1 463.70
0000. Telus : téléphone parc St-Jean-Optimiste		90.90
0000. Telus : téléphone Pavillon St-Gabriel		90.84
0000. Telus : téléphone caserne des pompiers		91.41
0000. Telus : téléphone bibliothèque		62.02

0000. Telus : téléphone bureau et garage		710.74
0000. Hydro-Québec : chauffage Hôtel de Ville		40.75
0000. Hydro-Québec : électricité Hôtel de Ville		2 565.18
0000. Hydro-Québec : réservoir d'eau potable		79.60
0000. Hydro-Québec : pompes d'eau potable		1 408.94
0000. Hydro-Québec : Parc St-Jean-Optimiste		450.36
0000. Hydro-Québec : pompes d'eau potable		1 920.11
0000. Hydro-Québec : éclairage public		1 827.06
0000. Agritex : location de tracteur		735.81
0444. Corporation transport adapté Mékinac : subvention transport adapté		26 369.00
0445. La Capitale : assurance collective août 2006		1 432.32
0446. C.S.N. : cotisation syndicale pour juillet 2006		302.74
0447. Tremblay Bois Mignault Lemay en fiducie :		
- avance pour shérif dossier Patrice Tessier		1 000.00
0448. Club de Baseball Les Saints de Sainte-Thècle :		
- subvention de la municipalité	13 708.84	
- subvention du PAIMR	3 500.00	17 208.84
0449. O.M.H. Ste-Thècle: solde du déficit de l'année 2006		2 154.00
0450. ADMQ-Zone Mauricie : Colloque de zone Louis Paillé		95.00
0451. Pitney Bowes : location bail-compteur sept. à nov. 2006		242.92
0452. Municipalité de Sainte-Thècle : renflouement de la petite caisse		11.23
0000. Caisse Populaire SainteThècle		
- Frais de relevé août 2006	5.00	
- Dépôt REER juillet 2006	2 156.32	2 161.32

SOUS-TOTAL DES DÉPENSES DU MOIS DE D'AOÛT 2006		\$ 98 852.52

AUTRES DÉPENSES

0453. Aciers GM :		
- drain débarcadère parc St-Jean et tige pont route Marchand	1 083.82	
- drain filtre 6 pouces rue Charles-Audy	252.97	1 336.79
0454. Ascenseurs ThyssenKrupp : entretien mensuel	216.51	
0455. Astral Radio : publicité à la radio		1 846.00
0456. Batterie Direct : power control pour service incendie		20.46
0457. Les Entreprises C. & G. Bertrand :		
- 30.82 tonnes pierres concassées 0¾ voirie	196.67	
- 696.72 tonnes pierres concassées 0¾ Charles-Audy	4 445.90	4 642.57
0458. Biolab : analyse d'eau potable	307.10	
analyse d'eau brute	113.95	
analyse de l'eau usée	263.22	684.27
0459. Boivin et Gauvin inc. :		
- support, cône, ruban service incendie	367.61	
- porte-document en aluminium serv. Incendie	64.38	431.99
0460. Boutique fleur de mai : fleurs décès Jules Paquin		77.49

0461. Canadien national : -entretien passage à niveau	910.34	
- traverse privée eau potable	68.37	978.71
0462. Centre de gestion de l'équipement roulant : location véh. incendie juillet		2 015.78
0463. Clinique vétérinaire St-Tite : euthanasie d'un animal		51.28
0464. Cloutier Pierre : arbitre grief 2005-01 Gérald Gonneville		1 667.21
0465. Comptoir d'escompte :		
- séparateurs pour cartable	7.25	
- café pour service incendie	20.21	
- déchiqueteuse et sacs pour bureau	199.29	
- fiche pour classement pour bureau	13.21	
- cartouche encre imprimante inspecteur	45.53	
- papier 8½ x 11 pour bureau	52.36	337.85
0466. Construction et Pavage Portneuf :		
- travaux sur diverses rues	8 400.95	
- travaux égout N. Béland et J.Tessier	413.64	
- travaux aqueduc	1 172.55	
- ponceaux Jésuite, St-Pierre S, St-Joseph	3 035.63	
- dégât d'eau St-Thomas	2 078.45	15 101.22
0467. Dicom express : transport matériel pour pont route Marchand		46.27
0468. Distributions P.L. : nourriture pour animaux		26.00
0469. Distribution Robert : produit d'entretien Hôtel de ville		216.43
0470. Dontigny Jean-Luc : transport gravier et 0 ¾ rue Charles-Audy		2 704.88
0471. Dontigny Réjean :		
-voyage sable, gravier, concassé, rue Charles-Audy	9 254.00	
- foulage conteneurs	51.28	9 305.28
0472. Dumas Louise : produits entretien écologique Hôtel de ville		95.29
0473. Daniel Durocher : réparation lumières de rues St-Pierre Nord		182.72
0474. EMCO corporation : adaptateur et coude matériaux rue Charles-Audy		122.58
0475. Entreprises Roger Bacon : essence camion, auto pompe, ser. Incendie, parcs		614.42
0476. Environnement McM inc : formation Jean-Yves Piché pour aqueduc		1 292.65
0477. Ferme Agri-Thècle inc : débroussaillage des chemins		2 553.91
0478. G.A. automobile : pièces service incendie, garage		57.91
0479. Garage Roger Plamondon : compresseur à gaz Charles-Audy		37.60
0480. Georges Paquin Excavation :		
- machinerie travaux divers Charles-Audy	17 955.25	
- machinerie entrée d'eau	348.46	
- pépinière trou d'homme et bucket de sable	517.05	18 820.76
0481. Gestar inc. : accompagnement pour classement bureau		803.35
0482. Groleau Jacques : travaux de boulage rue Charles-Audy		4 332.95
0483. Groupe CLR : système de communication août 2006		426.16
0484. Hebdo Mékinac/Des Chenaux : annonce encouragement festival pompier		126.49
0485. J.M. Sports enr. : pièces voirie et réparation tracteur		182.63
0486. Leclerc Steve : frais de déplacement cours premier répondant		60.00
0487. Lecours Jean-Maurice : déménagement de la fontaine juin 2005 et 2006		75.00
0488. Lettrage Plamondon : pancarte interdiction motomarines		56.70
0489. Location et service : plaque diesel rue Charles-Audy		483.15

0490. M.R.C. de Mékinac :		
- enfouissement juillet 2006	6 680.88	
- mutations juillet 2006	96.00	
- frais d'adhésion	341.28	
- vidange fosse septique juin 2006	224.80	
- quote-part 2006 3 ^{ème} versement	33 206.00	40 548.96
0491. Marcotte Éric : frais de déplacement cours premier répondant		140.00
0492. Paroisse Lac-aux-Sables : entraide feu chez Mario Boucher		370.00
0493. Pierre Naud Inc. : matériaux préau parc St-Jean, maison des jeunes, voirie rue Charles-Audy		335.00
0494. Plamondon Tommy : frais de déplacement cours premier répondant		20.00
0495. Pomplo : chlore pour eau	170.13	
- diffuseur et impulseur Gould's jeu d'eau	162.69	332.82
0496. Postes Canada : retenue de la poste		146.58
0497. Programmation Gagnon : enveloppes personnalisées		273.48
0498. Protection Incendie CFS ltée : recharge cylindre d'air		64.41
0499. Quincaillerie Lafrance : matériaux promenade, fleur, Hôtel de ville, voirie, rue Charles-Audy, égout, chien		374.69
0500. Services Matrec inc. :		
- location de bacs roulant août 2006	889.36	
- enlèvement des déchets juillet et août 2006	12 021.84	12 911.20
0501. SignoPlus : panneaux divers		661.39
0502. Les Spécialités Fernand Daigle Inc : cartouches sika pont route Marchand		385.60
0503. Stelem : pièces pour borne-fontaine		764.89
0504. Veillette André C. :		
- frais de déplacement conférence de presse Éric Bédard	64.00	
- frais de déplacement logement abordable Julie Boulet	25.60	89.60

TOTAL DES AUTRES DÉPENSES

\$ 129 449.88

GRAND TOTAL DES DÉPENSES DU MOIS D'AOÛT 2006

\$ 228 302.40

Je, soussigné, Louis Paillé, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour le paiement des dépenses ci-haut décrites projetées par le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle en date du 31 août 2006

Louis Paillé, secrétaire-trésorier

Rés. 2006-09-238 : Approbation des comptes

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois d'août 2006 au montant de 228 302.40 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Une copie de l'état des revenus et des dépenses de la municipalité pour le mois d'août 2006 est remise aux membres du conseil ainsi qu'une estimation des résultats au 31 décembre 2006.

Rés. 2006-09-239 : Fonds de soutien aux territoires en difficulté

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec reconnaît la municipalité de Sainte-Thècle comme étant admissible au Fonds de soutien aux territoires en difficulté ;

CONDISÉRANT que notre municipalité doit signer un contrat de diversification et de développement avec le Ministère des Affaires Municipales et des Régions, la MRC de Mékinac, la Municipalité de Saint-Adelphe ;

CONSIDÉRANT que le Ministre des Affaires Municipales et des Régions versera dans le cadre de ce fond \$ 100 000. annuellement au cours des trois prochaines années à la MRC de Mékinac pour aider les municipalités de Sainte-Thècle et Saint-Adelphe ;

CONSIDÉRANT que le MRC de Mékinac doit s'engager à financer, par l'entremise des municipalités impliquées ou d'organismes non gouvernementaux, un minimum de 10% de la valeur du projet établie en fonction de la définition de dépenses admissibles ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Déry, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle :

- Préparera avec les représentants de la MRC de Mékinac un plan de diversification et de développement de sa municipalité.
- Mobilisera les leaders socio-économiques de notre municipalité pour les associer à la démarche.
- S'engage à payer le pourcentage requis de la valeur du projet établi en fonction de la définition des dépenses admissibles.
- Nomme André C. Veillette, maire et Daniel Allard, conseiller comme représentant de la Municipalité de Sainte-Thècle sur le comité de la MRC de Mékinac.
- Autorise André C. Veillette, maire à signer pour et au nom de la municipalité le contrat de diversification et de développement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Perspectives de développement de la municipalité/fixer une date pour une rencontre.

Le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle fixe au lundi 11 septembre 2006 à 19 heures à la salle de caucus, la rencontre pour étudier le document des perspectives de développement de la municipalité de Sainte-Thècle.

Rés. 2006-09-240 : Réalisation des éclaircies de plantations des lots municipaux/engagement d'un entrepreneur

CONSIDÉRANT l'offre de Marco Bacon de BELFORÊT pour effectuer les travaux relatifs au plan d'aménagement forestier pour les lots 98-A et 98-C;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon , appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle octroi le contrat à la compagnie BELFORÊT pour la réalisation des travaux forestiers sur les lots 98-A et 98-C aux conditions suivantes :

- Les travaux devront être effectués selon les prescriptions et le martelage des arbres préparés par le Groupement forestier de Champlain.
- Les travaux devront être exécutés dans le respect des normes d'intervention et des normes environnementales.
- La rémunération de Belforêt proviendra uniquement des subventions admissibles et de la vente du bois récolté par le biais du Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie
- La municipalité recevra un montant équivalent à 25% du bois résineux récolté et 15% pour les autres types de bois du Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie.
- Les membres du conseil municipal, l'inspecteur municipal et tous autres employés municipaux pourront effectuer des visites sur le site en tout temps pour voir le déroulement des travaux et faire cesser les travaux si ceux-ci ne sont pas exécutés selon les règles de l'art. Les autres personnes qui voudront avoir accès au site des travaux devront être autorisés par le conseil municipal.
- Les travaux ne pourront débuter avant que la neige ne recouvre le sol.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-09-241 : Grief 2005-01/paiement de l'employé

CONSIDÉRANT le jugement de l'arbitre Pierre Cloutier nous ordonnant à verser à Gérald Gonneville les sommes dues pour le grief 2005-01 ;

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le paiement de Gérald Gonneville pour le travail effectué le samedi 19 mars 2005 à 150% de son taux régulier ; conformément au sous-paragraphe 8.04 a) de la convention collective.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Grief 2005-02 : proposition de règlement.

Suite à l'arbitrage du grief 2005-02 concernant le délai de carence pour maladie, une entente est intervenue entre le Syndicat et la Municipalité de modifier le délai de carence par des congés de

maladie. Une proposition a été envoyée au Syndicat par notre procureur Bernard Jacob et celui-ci est en attente d'une réponse. Ce sujet est remis à une séance subséquente.

Rés. 2006-09-242 : Demande d'aide financière de Promotion Ste-Thècle Inc

CONSIDÉRANT que la municipalité a déjà versée à Promotion Ste-Thècle Inc. les trois quarts de l'aide financière pour ses activités de l'année 2006;

CONSIDÉRANT que Promotion Ste-Thècle Inc. demande le solde de l'aide financière accordée par la municipalité pour organiser son activité de fin d'année avec Éric Masson;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle verse à Promotion Ste-Thècle Inc. un montant de \$ 2 500. en guise d'aide financière pour organiser des activités dans notre municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-09-243 : Programme de mise en valeur/Soumission pour la confection d'un plan de développement de la villégiature aux lacs Bouton et LeJeune

CONSIDÉRANT l'offre de Services forestiers Patrick Chabot pour réaliser le plan de développement de villégiature des lacs Bouton et Le Jeune;

CONSIDÉRANT que les Services forestiers Patrick Chabot prévoit 15 semaines de travail pour effectuer ce plan de développement de la villégiature;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Services Forestiers Patrick Chabot d'une durée de 15 semaines au coût de \$ 1 000.44 par semaine pour la confection d'un plan de développement de la villégiature aux lacs Bouton et LeJeune. Services Forestiers Patrick Chabot devra fournir à la municipalité de Sainte-Thècle un suivi de son travail et la validation de son plan par le Ministère des ressources naturelles et de la faune.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-09-244 : Programme de mise en valeur/ Aménagement d'un chemin reliant le village de Saint-Joseph de Mékinac

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle recevra une aide financière de \$ 40 000. dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II pour l'aménagement du chemin reliant notre municipalité à celle de Saint-Joseph de Mékinac ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise l'inspecteur municipal à

effectuer les travaux d'aménagement du chemin reliant notre municipalité à celle de Saint-Joseph de Mékinac, tel que prévu dans l'e programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, Volet II, 2006 conformément à l'autorisation no. 3002028 du Ministère des Ressources Naturelles et la da Faune. L'inspecteur municipal est autorisé à engager la main d'œuvre et la machinerie nécessaire à l'exécution de ces travaux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Commission Scolaire de l'Énergie/protocole d'entente pour l'utilisation des infrastructures et équipements

Nous attendons toujours des développements de la Commission Scolaire de l'énergie concernant ce sujet.

Rés. 2006-09-245 : PG Mensys Systèmes d'information/rencontre de formation

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise Louis Paillé à participer à la rencontre d'information de PG Mensys Systèmes d'information qui se tiendra le 20 septembre 2006, à Trois-Rivières Attendu que les frais de transport seront assumés par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-09-246 : Fondation Édouard-Brochu/soutien financier

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle verse un commandite de 50. \$ à la fondation Édouard-Brochu pour une publicité de grandeur carte d'affaires dans leur recueil d'informations.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Journal Québec Rural et Agricole/annonce publicitaire

Le conseil ne donne pas suite à cette demande.

Rés. 2006-09-247: Croix-rouge canadienne/demande de contribution

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de verser la somme de 247.80 \$ à 1 à Croix Rouge comme contribution au maintien et à la formation de leurs ressources bénévoles.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Remplacement du brigadier scolaire

Le conseil demande de continuer à faire exécuter le travail de brigadier scolaire par un employé des travaux publics jusqu'à qu'une solution soit trouvée.

Rés. 2006-09-248 : Écusson pour les pompiers.

CONSIDÉRANT que les pompiers de Sainte-Thècle ont acheté un habit propre pour chacun d'eux (chemise et pantalon) ;

CONSIDÉRANT qu'ils nous demandent de défrayer le coût des écussons pour mettre sur leurs habits ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise le paiement des écussons des pompiers au coût de 513.00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

FQM/formation pour les élus/la gestion financière de la municipalité

Aucun membre du conseil ne désire participer à cette formation.

Barrage du lac des Jésuites/plan préliminaire de mesures d'urgence

Nous n'avons pas encore reçu l'offre de service de l'ingénieur pour l'exécution de ce travail. Ce sujet est remis à une séance subséquente.

Rés. 2006-09-249 : Préavis de mise à pied : préposés aux travaux publics

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle avise Messieurs Yvon Richard, Gérald Gonneville et Yves Vallée préposés aux travaux publics, que leurs services ne seront plus requis à partir de 17 h 00 le 17 novembre 2006.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-09-250 : Achat de six (6) bunkers (habit de combat d'incendie) pour les pompiers

CONSIDÉRANT que les pompiers de Sainte-Thècle ont besoin de nouveaux habits de combat (bunker);

CONSIDÉRANT que la caisse populaire de Sainte-Thècle/Saint-Adelphe est disposée à payer 3 habits de combat (bunker) pour les pompiers de Sainte-Thècle ;

CONSIDÉRANT que la municipalité avait prévu aux prévisions budgétaires pour 2006 de faire l'achat de 3 habits de combat (bunker) pour ses pompiers ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Alain Vallée et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise l'achat de six habits de combat (bunker) pour les pompiers de Sainte-Thècle de Aréo-Feu de marque innotex au coût de 6 990.00 \$ plus taxes incluant les bandes réfléchissantes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le conseil demande d'envoyer une lettre de remerciement à la Caisse Populaire Sainte-Thècle/Saint-Adelphe pour leur appui financier au service d'incendie de notre localité.

Rés. 2006-09-251 : Telus/mise à niveau des tarifs pour les lignes Centrex.

ATTENDU la convention de cession et de perception du service municipal 9-1-1

ATTENDU que Telus désire modifier le tarif pour la perception du service municipal 9-1-1 des lignes Centrex qui passera à 0.47 \$ par linge;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Déry, appuyé par Alain Vallée et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise le Maire André C. Veillette à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Thècle l'addenda à la convention relative à la perception et à la gestion des coûts du service municipal 9-1-1 avec Telus et la FQM.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-09-252 : Comité Consultatif d'Urbanisme/Nomination du représentant municipal et autres membres

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme Tommy Plamondon comme représentant de la Municipalité au Comité Consultatif d'Urbanisme et reconduit le mandat des autres membres soient Carol Proteau, Jean-Maurice Lecours, Jean-Maurice Fournier ainsi que Jean-Yves Piché qui agira comme secrétaire du comité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-09-253 : Demande des propriétaires sur le chemin du lac Aylwin

CONSIDÉRANT la demande de l'association du lac Aylwin pour l'ajout de concassé et l'entretien d'hiver d'une partie du chemin du lac Aylwin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- Accepte de mettre de la pierre concassée sur une partie du chemin du lac Aylwin soit sur 30 mètres après le pont public.
- N'acquiesce pas à la demande d'entretien d'hiver; car il n'y a pas l'espace nécessaire pour virer avec l'équipement de déneigement afin d'effectuer ce travail adéquatement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le conseil étudie la demande de Monsieur Gaby Ricard concernant l'ajout de panneaux de stationnement interdit de sa résidence au 171 rue Saint-Jacques jusqu'au numéro civique 151. Le conseil convient que cette partie de rue est très étroite et modifiera son règlement de circulation pour ajouter des panneaux d'interdiction de stationner face à ces résidences.

AVIS DE MOTION Modification de l'annexe *A+ du règlement 132-98 *Concernant la circulation et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec+

Daniel Allard donne avis de motion qu'à une séance ultérieure il sera présenté un règlement amendant l'annexe *A+ du règlement 132-98 *Concernant la circulation et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec+.

FQM/formation pour les employés de voirie

Le conseil attend plus d'information sur cette formation avant de prendre une décision.

Sujet en suspend :

Mise à niveau pour l'aqueduc : les consultants MESAR doit nous faire parvenir le projet à présenter au gouvernement afin d'obtenir une aide financière pour le 8 septembre 2006.

Modification des noms de rues : trois membres du conseil étudieront ce projet avec l'inspecteur municipal soient : Alain Vallée, France Déry et Daniel Allard.

Question de l'assistance :

Michel Cloutier demande des informations sur le déplacement des contenants de déchets sur le chemin du Lac des Jésuites.

Affaires nouvelles :

Remplacement du surveillant au contentant de déchets le samedi

Le conseil demande d'afficher le poste à l'intente comme le prévoit la convention collective et statuera sur ce poste à une séance subséquente.

Rés. 2006-09-254 : Corps de Cadets 2526/Demande d'aide financière

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière du Corps de Cadets 2526 qui organise un déjeuner bénéfice le dimanche 15 octobre 2006 dans la salle Aubin de Sainte-Thècle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde un montant de 100.00 \$ au corps de Cadet 2526 dans le cadre de leur déjeuner bénéfice du 15 octobre 2006.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-09-255 : Levée de la séance

A 8h45, il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Directeur général
Secrétaire-trésorier

Maire